



80^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

PREMIÈRE COMMISSION *(Désarmement et Sécurité internationale)*

DEBAT THEMATIQUE : ARMES CONVENTIONNELLES

DÉCLARATION DE

**S.E.MME WROLY DANIELLE SEPE
REPRÉSENTANTE PERMANENTE ADJOINTE DE
LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

New York, le 24 octobre 2025

Monsieur le Président,

Ma délégation s'aligne sur les déclarations prononcées au nom du Mouvement des Non-Alignés et du Groupe Africain. Elle souhaite faire quelques observations, à titre national.

Monsieur le Président,

Les armes classiques sont, on le sait, la plus grave menace sécuritaire en Afrique, surtout de par leurs interactions avec le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Trois d'entre elles doivent particulièrement retenir notre attention au cours de cette session.

D'abord les armes légères et de petit calibre (ALPC). Elles continuent de nourrir les conflits et d'exacerber la violence armée. La réglementation de leur commerce et l'élimination de leur détournement vers les destinataires non autorisés, doivent constituer une priorité, appuyés sur les principaux mécanismes que sont le Traité sur le Commerce des Armes et le Programme d'action sur les ALPC.

Il convient, à cet égard, de renforcer les modalités et les procédures de coopération et d'assistance internationales, en particulier au plan régional, pour accompagner les efforts de coopération transfrontalière.

Le second défi est celui des munitions classiques, notamment l'utilisation de leurs composants explosifs pour la conception et la fabrication d'engins explosifs plus perfectionnés.

Cette tendance rend pressante la mise en œuvre du Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie adopté en 2023. Après la tenue réussie de la Réunion préparatoire de juin dernier, il faut impérativement que la première réunion des Etats prévue en 2027 favorise l'examen de moyens de mettre en place le processus et les modalités d'action permettant l'efficacité de ce mécanisme.

Ma délégation salue, en outre, le rôle important que pourra jouer le Programme permanent de bourses de formation spécialisées afin de renforcer les connaissances et compétences techniques ainsi que pratiques des fonctionnaires directement chargés de l'application du Cadre mondial.

Enfin, le développement des techniques de conception et de déploiement des IED à des fins terroristes est une tendance préoccupante à laquelle une réponse appropriée doit être urgemment apportée.

Il est nécessaire alors, non seulement de rendre plus opérante l'application des instruments existants, mais également de rechercher de nouveaux modes de riposte adaptés à l'association étroite du phénomène avec les progrès technologiques.

Je vous remercie de votre aimable attention.